

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 22 NOVEMBRE 2016

FMI

Version 3.3 obligatoire

Pour information, à partir du 8/11/2016 à 18h00 l'utilisation de la version 3.3 de la FMI est devenue obligatoire.

Les clubs qui tenteraient encore d'utiliser la v3.2 après 18h00 se verront afficher un message les invitant à effectuer la mise à jour au moment où ils lanceront une synchronisation



Communication bonnes pratiques préparations / synchronisation

Elle rappelle les bonnes pratiques concernant les préparations / synchronisations dans le cadre de la FMI.

Communication FMI

Rappel :

L'équipe recevante est en charge de la FMI à c'est la seule qui doit réaliser des synchronisations.

L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

Préparations

EQUIPE RECEVANTE & VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) ce qui permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des synchronisations inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

Synchronisation

UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Une seule synchronisation est nécessaire permettant de récupérer les données du match (équipe-type recevant & visiteur inclus). Elle doit être faite :

- A partir de 24h avant le match et jusqu'au plus près du match

Cette **nouvelle préconisation** descend de la FFF et permet de limiter le nombre de synchronisation qui sont faites auprès du serveur fédéral et donc de limiter l'encombrement des tuyaux et de limiter les temps de synchronisation.

Le guide utilisateur notifie cette possibilité mais jamais il n'a été dit par les instances supérieures qu'il fallait donner une priorité à ce fonctionnement, aujourd'hui ça le devient.

Effectivement si les personnes qui font les compositions d'équipe ont un pc c'est une solution à adopter et la synchronisation du club recevant sur la tablette utilisée lors du match sera suffisante pour faire descendre les infos.

Par contre il semble **important de maintenir la synchronisation**, comme nous l'avons indiqué dans toutes nos formations, **au plus tard le matin du match avant 9h30.**

REMISES RECOMPENSES CHALLENGE U11

La remise des récompenses Challenge U11 aura lieu le 30 novembre à 18h30

Liste des récipiendaires :

Challenge U11		
LAUREAT	2015-2016	2 ROCHERS
LAUREAT	2015-2016	BALMES NORD ISERE
LAUREAT	2015-2016	BREZINS
LAUREAT	2015-2016	CHABONS
LAUREAT	2015-2016	ESTRABLIN
LAUREAT	2015-2016	FC2A
LAUREAT	2015-2016	LA MURETTE
LAUREAT	2015-2016	LCA FOOT
LAUREAT	2015-2016	MARTINEROIS
LAUREAT	2015-2016	REVENTIN
LAUREAT	2015-2016	SEYSSINET
LAUREAT	2015-2016	SUD ISERE
LAUREAT	2015-2016	VALLEE BLEUE
LAUREAT	2015-2016	VERSOUD
LAUREAT	2015-2016	VINAY

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS

E-mail Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez ces adresses e-mail, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3^e Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4^e Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE

Du 13 Novembre 2016

Amende 32 €

PASSINS 2D

FORFAIT GENERAL U17

Du 19 Novembre 2016

Amende 68 €

VERSOUD U17

RESULTAT INTERNET NON SAISI

Du 19-20 Novembre 2016

Amende 11 €

PIERRE CHATEL U15

UO Portugal SEF

VALLEE DU GUIERS U17

VALLEE BLEUE CFU13

ASCOL CIU13

FM NON RETOURNEE

Du 12-13 Novembre 2016

Amende 75 €

BOURBRE 4D

VALLEE DE L'HIEU U19

TOUR ST CLAIR U17

CVL 38 U15

GRESIVAUDAN U15A8

RACHAIS U15F

Feuille de Match Informatisée

FM PAPIER NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 8 Octobre 2016

SEYSSINET U15

Du 13 Novembre 2016

ECHIROLLES SE

Du 20 Novembre 2016

COTE ST ANDRE 2D

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : LE BLANC C. – BERRABHA A. – GIROUD R. – AMIRECHE S. – LALO A. – FERNANDES M. – O. LES AVENIERES – ST ANDRE LE GAZ – LEVYN D (2) – ST CASSIEN – RHONE ALPES COMPETITIONS – GHARBI A. – ST GEORGES DE COMMIERS – CAPIZZI F. – O. LES AVENIERES – AKHARRAZ B. – HOCINE HALIME – DOS SANTOS F. – AUREGUIAN P. – AUREGUIAN P. – BATIE DIVISIN – EYBENS – ALESSI L. – TUNISIENS SMH – CORBEL S. – HOCINE HALIME – SLAIMI N. – ASTF FOOT – VERSAU – FERNADES C. – KHOUAS.

APPEL : TURCS DE GRENOBLE – ST MAURICE L'EXIL – ISLE D'ABEAU.

REGLEMENTS : PITOU W. – FC LA SEVENNE – TURCS DE GRENOBLE – ISLE D'ABEAU – FC2A – SEREZIN – ECHIROLLES – HAGLI G. – FC2A – VERSAU – NORD DAUPHINE – UNIFOOT – UNIFOOT – MANIVAL – NORD DAUPHINE.